

UN ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**SPECIALITE : FLÛTE TRAVERSIERE**

(Catégorie B, 16h/20h)

Le Conservatoire Musique et Danse Résonance de Blagnac accueille plus de 1000 élèves en danse et en musique. Animé par une équipe de 34 professeurs et 5 personnels administratifs, le Conservatoire développe de nombreux projets artistiques et pédagogiques qui mettent en valeur l'ensemble des disciplines qui le composent ainsi que les interventions en milieu scolaire. Le nouveau projet d'établissement se met en œuvre dans un nouveau bâtiment qui a ouvert ses portes en mars 2022, il répond aux objectifs de politique culturelle de la Ville.

Sous l'autorité de la Directrice du Conservatoire de Musique et de Danse, vos principales missions seront :

Missions :

- Mettre en œuvre les différentes actions du projet d'établissement et notamment :
- Conduire des apprentissages musicaux par l'enseignement de la flûte traversière et accompagner les pratiques amateurs
- Participer aux dispositifs d'apprentissage de la musique par le collectif (Gruppetto)
- Créer une dynamique de classe et inciter les élèves à s'approprier les projets
- Travailler en concertation et en transversalité avec l'équipe pédagogique
- Participer à la réflexion sur les renouvellements pédagogiques
- Participer à l'action culturelle et artistique du conservatoire et de la commune
- Créer des passerelles avec les classes et ensembles ou structures extérieures

Profil :

- Diplôme d'Etat
- Expérience sur un poste similaire exigée (2 ans minimum)
- Expérience dans des dispositifs d'apprentissage collectif vivement souhaité
- Sens de la communication et de la pédagogie
- Goût du travail en équipe
- Qualités relationnelles
- Disponibilité, créativité

Informations complémentaires :

- Poste à pourvoir au 1^{er}/09/2023
- Temps de travail : **16 heures** hebdomadaires avec des pics d'activités liés à la vie de l'établissement
- Travail possible en soirée et week-end

Avantages :

- Tickets restaurant
- Affiliation au CNAS (type CE prise en charge par la Ville)
- Inscription au COS (non obligatoire – 10€/an)
- Participation financière de la Ville à une protection sociale complémentaires (santé ou prévoyance)

Rémunération :

Selon grilles de la FPT et expérience.

Primes : versement ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves) + primes annuelles

Contact : Madame Céline SCHULZ : 05 62 74 51 62 / c.schulz@mairie-blagnac.fr

*Les candidatures (CV et Lettre de motivation) sont à adresser
à la Direction des Richesses Humaines
1 Place des Arts
31706 - BLAGNAC CEDEX
Ou par mail : recrutement@mairie-blagnac.fr
AVANT LE : 4/06/2023*